

Paris, le 10 décembre 2013

Chers amis de la Ligue,

Cette fin d'année est pour nous l'occasion de dresser un résumé de nos actions et de vous faire part des changements intervenus sur le plan administratif.

Le Conseil d'administration a choisi de transférer le secrétariat et la comptabilité à l'adresse de notre siège à Paris et a développé un nouveau site Internet pour vous permettre de nous contacter. Notre nouveau Directeur est régulièrement sur le terrain, aidé par des délégués et directeurs de zone dévoués.

La Ligue intervient sur le terrain.

La Ligue est sollicitée, tant par des particuliers que par des associations ou des services vétérinaires pour intervenir en urgence. Il nous faut trouver rapidement des moyens de transport, d'hébergement et assurer les soins vétérinaires. Tout cela sans aucune aide financière, uniquement grâce à des familles d'accueil et à votre générosité.

Les demandes d'intervention, comme à chaque entrée d'hiver, sont de plus en plus nombreuses, avec le froid. La crise économique, les conséquences de l'augmentation de la TVA, le laxisme ou l'irresponsabilité de certains font craindre les abandons. Nous pouvons nous attendre au pire dans les années à venir car, pour ne citer qu'un seul exemple, un propriétaire de jument n'a rien trouvé de mieux que de l'abandonner -non identifiée bien entendu- sur un terrain communal comme cela se voit malheureusement pour les chats et chiens...

La Ligue engage des procédures contre les auteurs de mauvais traitements ou d'abandon de soins. Mais elle ne peut que déplorer la lenteur de la justice et les faibles sanctions infligées par des tribunaux.

La Ligue assure une retraite heureuse à des chevaux de course, grâce à un partenariat avec France Galop. Ce sont des centaines de chevaux qui ont ainsi échappé à la boucherie après une belle carrière de galopeur.

La Ligue a besoin de votre aide pour continuer ses actions.

BULLETIN D'ADHÉSION à retourner par courrier à

**LFPC - Maison des Vétérinaires - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS**

☐ Membre : 25 € minimum	☐ Société : 50 €	☐ Famille : 40 €
☐ Membre bienfaiteur : à partir de 100 €		
☐ ou toute autre somme à votre convenance : €		

M. - M^{me} - M^{lle} :

Adresse :

N° adhérent (pour les adhérents déjà inscrits) : E-mail :

Téléphone : Fax : Portable :

Paiement par : ☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal ☐ Espèces
(La LFPC est une association reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous sera adressé dès réception)

A : le

Signature de l'adhérent(e) :

Vous avez certainement entendu parler du trafic de chevaux entre la France et la Belgique. Plusieurs propriétaires de chevaux souhaitaient leur offrir une retraite "paisible" en les proposant sur un site internet. Une équipe, que l'on pourrait qualifier de mafieuse, était à l'affût de ces annonces, se rendait chez ces propriétaires, et proposait de les prendre gracieusement ou de les acheter à "bas prix". Une fois déplacés, les chevaux changeaient d'identité en Belgique et revenaient se faire abattre en France. Cette équipe a été mise en garde à vue et l'enquête se poursuit.

Dans le Calvados, à la demande des services vétérinaires, la Ligue est intervenue pour le sauvetage de chevaux espagnols en très mauvais état, certains morts de soif.

Dans le Val d'Oise, un sauvetage est mené en collaboration avec la Fondation 30 Millions d'Amis et la Fondation Brigitte Bardot, mais le plus gros souci reste le placement des chevaux entiers. Ces "chevaux sauvages" jamais montés, non identifiés, nous ont été confiés.

Malgré l'identification rendue obligatoire depuis 2003, force est de constater que plus d'un tiers des chevaux ne font l'objet d'aucune déclaration et sont parfois vendus à des particuliers sans visite de vétérinaire, de maréchal-ferrant, ou autre professionnel. Dans ces conditions et vu le prix de vente (400 à 500 euros pour un cheval et 300 euros pour un poney, ne nous étonnons pas de voir de plus en plus de cas de maltraitance et d'abandons !

Aidez la Ligue à intervenir sur le terrain

Vous pouvez faire un don, mais aussi héberger ou adopter un cheval. Vous pouvez également faire un legs.

Avec un don de 60 euros (qui après déduction fiscale ne vous coûte que 20,40 euros), vous permettez l'achat d'un round baller de foin. Avec un don de 150 euros (qui vous coûte en réalité 51 euros) vous payez l'hébergement d'un cheval pendant un mois.

En vous remerciant de votre générosité, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2014.



MERCI DE VOTRE SOUTIEN



Grâce à votre don, la Ligue va pouvoir poursuivre ses actions



**VOTRE
DEDUCTION
FISCALE**

Par exemple, votre don de	vous revient	après déduction fiscale
30 €	→	10,20 €
60 €	→	20,40 €
100 €	→	34,00 €
200 €	→	68,00 €
500 €	→	170,00 €

Un don en faveur de la Ligue Française pour la Protection du Cheval ne vous coûte en réalité que 34 % de votre versement.